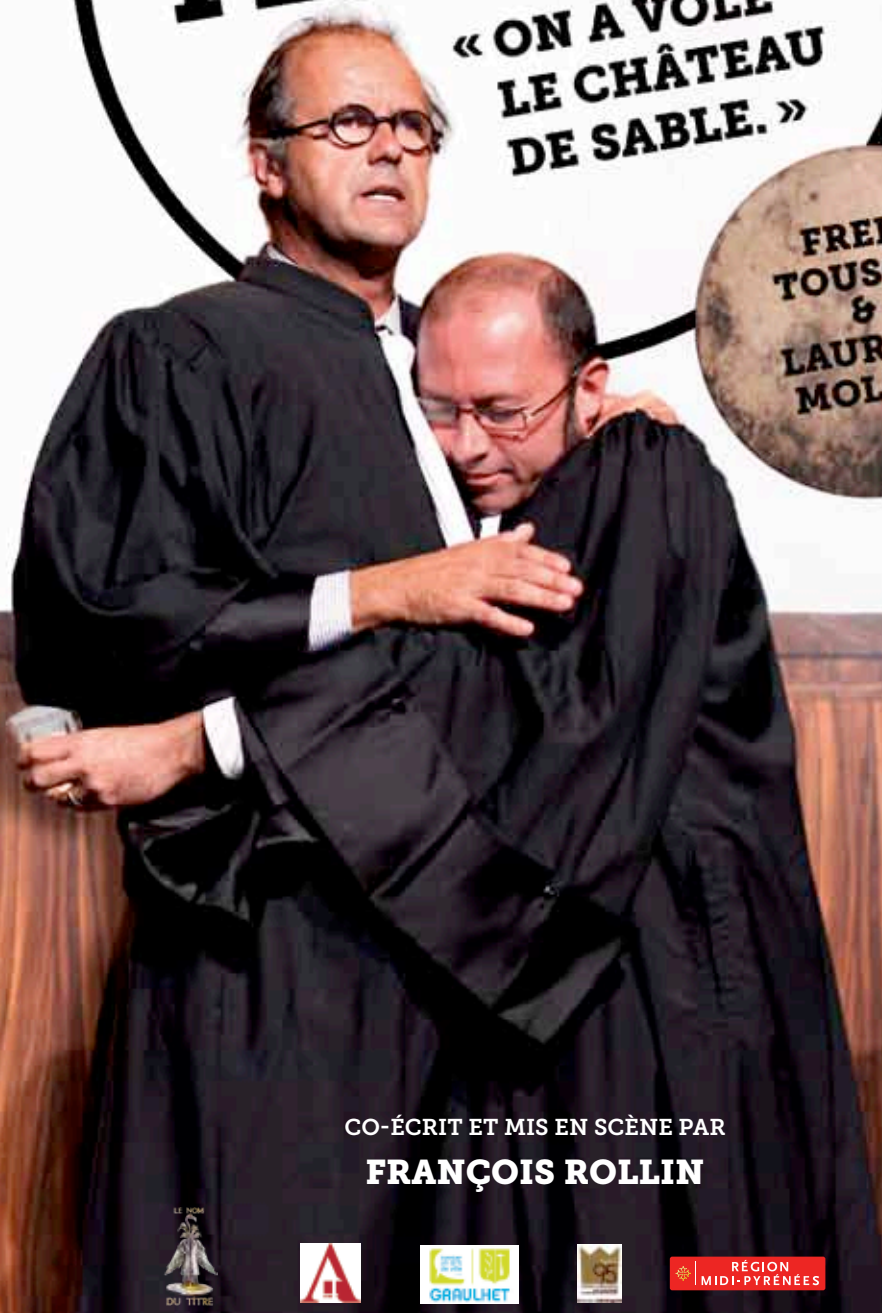


LE NOM DU TITRE
PRÉSENTE

MAÎTRE FENDARD

« ON A VOLÉ
LE CHÂTEAU
DE SABLE. »

FRED
TOUSCH
&
LAURENT
MOLLAT



CO-ÉCRIT ET MIS EN SCÈNE PAR
FRANÇOIS ROLLIN

© Philippe Cibille / N° Licence : 2/1068747



REVUE DE PRESSE

Le Nom du Titre
23 rue Colonel Naudy - 81300 Graulhet
06 61 84 44 81 / info@lenomdutitre.com
www.lenomdutitre.com



CRITICOMIQUE.COM

LA CRITIQUE DE LA SCÈNE COMIQUE

Maitre Fendard

De Fred Tousch et François Rollin. Avec Fred Tousch et Laurent Mollat.

- Spectacle vu le 22 novembre 2013 au théâtre Salle Rive Gauche (Châlons-en-Champagne)

On parle beaucoup de ces avocats qui ont quitté la robe pour la scène, Caroline Vigneaux, Demaison, César ou Kyan Khojandi qui semble n'avoir jamais exercé. Il est plus rare qu'un humoriste joue à l'avocat. Mais lorsque l'étonnant Fred Tousch s'y met, c'est peu dire que ça vaut le coup. Sur scène éclate une faconde que pourraient peut-être égaler, seulement, les envolées rhétoriques de la conférence Berryer.

Vu dans Knüt et en Renard Blanc, Fred Tousch présentait à Châlons-en-Champagne son nouveau spectacle où il incarne un avocat délirant, Maître Fendard, accompagné de son fidèle greffier Ménardeau. Après l'affaire de l'antilope à une corne, il doit résoudre celle du château de sable, bâti collectivement par la famille Bellemare pour vaincre ses dissensions, et très probablement détruit par la marée... Mais que dire à la famille accablée par cette disparation ? Il ne s'agit pas de la vérité, bien sûr, comme ces enfants à qui l'on fait croire au père Noël, mais de confier à la famille Bellemare ce qu'elle veut entendre. Alors, qui a volé le château de sable ? Peut-être les tortues de Galapagos, une mafia balkanique, les panthères roses de la place Vendôme, à moins que ce ne soit la tectonique des plaques – un passage génial où le comédien émet des sons distordus en bougeant ses mains comme un DJ aux platines.

Or un vrai DJ l'accompagne : depuis son pupitre, le greffier Ménardeau module des sons électro, envoie des gimmicks, joue des mélodies au clavier et intervient de temps à autre, façon clown blanc, pour mettre en valeur son auguste compère. Oui, Fendard est un avocat bouffi d'orgueil, débordant de grandes phrases et d'effets de manche. Le comédien singe avec un mimétisme étonnant les tics et habitudes de la robe, les « et de » suivi d'un infinitif et ces enchaînements de questions oratoires : *"A qui est-ce la faute si le train est en retard ? Au conducteur ? Au contrôleur ? A l'inventeur du rail ? C'est la faute de tout le monde, et moi je dis pardon chaque fois qu'un train est en retard."*

Fred Tousch a tout pour incarner ce personnage : la voix, le jeu, les chansons, puisque le show d'une heure quinze est rythmé par trois compositions à la guitare, rock, réaliste ou varié... Le jeu du comédien est exceptionnel, qu'il s'énerve ou qu'il enlève ses lunettes pour laisser paraître deux gros yeux effrayants. Sans temps mort ni faiblesse, ce spectacle pétri d'imagination tient sur le fil tendu d'une plaidoirie absurde et imparable.

mercredi 28 mai au mardi 3 juin 2014

Paris • Ile-de-France

pariscop

L'INCONTOURNABLE
DE VOS SORTIES



Coup de cœur



« Maître Fendard » est un grand avocat, de ceux qu'aucune cause ne rebute. Il est aussi doué que Patty C. Hewes de la série « Damages » (rôle tenu par Glenn Close). Comme bon nombre de ses confrères, Fendard a décidé de monter sur scène et de raconter l'un de ses plus grands succès, l'affaire du château de sable. Avec la maîtrise des lois, on peut toujours trouver un coupable et réclamer un dédommagement à quelqu'un. Il réalise alors un exercice de plaidoirie hilarant dont le final en surprendra plus d'un... Ce spectacle fort étonnant de Fred Tousch est coécrit et mis en scène par François Rollin, dont on sent bien la touche. Possédant un univers bien particulier, Fred Tousch aime les personnages décalés. Il ne se gêne pas avec celui de l'avocat prétentieux se prenant pour un artiste. Il faut être doué pour incarner les fragilités d'un amateur. On se laisse avoir. Laurent Mollat, dans le rôle du timide greffier Menardeau, lui donne la réplique tout en jouant de la musique. Car Maître Fendard se prend aussi pour un chanteur de variété, et ce n'est pas triste lorsqu'il demande aux spectateurs de l'accompagner.

M-C.N.

► **Petit Hébertot**
Voir page 22.

Entre justice et révolution, le public çhavire

Festival Mythos. Après la magnifique plaidoirie du faux ténor du barreau Maître Fendard, les énergiques Soviet suprem ont envahi la scène du festival.



Avec Maître Fendard, le public a ri sans retenue, avant le rap frénétique de Soviet suprem.

Quelle chance pour Mythos d'accueillir Maître Fendard, ténor du barreau, « héros des temps modernes », spécialiste « des affaires poétiques et surréalistes ». Pour ceux qui ne le connaissent pas encore, c'est lui qui s'est occupé de l'affaire de l'antilope à une corne, ou, encore, du soleil couchant qui ne voulait plus se lever. Tout de suite, ça place son homme. Robe d'avocat, peu étouffé par la modestie, il est celui « qui fait entrer en vibration la vérité pour faire apparaître la justice ».

L'affaire qui l'a amené à plaider Mythos est pour le moins délicate, c'est celle de la famille Bellemare qui, lors d'un week-end pascal, a construit un magnifique château de sable sur une plage de Normandie, château qui a mystérieusement disparu en une nuit !

« Aurais-je dû leur dire que la marée montante avait emporté leur

château, au risque qu'ils aillent aussitôt voir un confrère moins compétent et plus cher ? » Pas question pour l'avisé et chevronné Maître Fendard : « On ne doit jamais dire à son client la vérité, mais ce qu'il a envie d'entendre... Toute hypothèse, même minoritaire, doit être étudiée. Est-ce qu'on veut aujourd'hui une justice à deux vitesses ? »

Et maître Fendard ne ménage pas sa peine, allant même jusqu'à pousser la chansonnette, aidé par son fidèle greffier, qui prend parfois des libertés. Toutes les hypothèses, même les plus farfelues sont étudiées, voire même la plus improbable : « Les Bellemare se seraient-ils moqués de moi ? », s'interroge l'avocat...

Qu'importe, c'est dans une plaidoirie lyrique, remplie de digressions que Maître Fendard - Fred Touch pour les intimes - s'attaque à la nature « qui ne recule devant

rien, prête à anéantir un château de sable ». C'est complètement loufoque, mais terriblement drôle et samedi soir, le public a ri sans retenue.

Sylvester Staline et John Lénine

C'est Feu ! Chatterton et sa pop baroque qui a pris la suite. Les cinq garçons du groupe parisien s'étaient déjà fait remarquer lors des derniers Bars en Trans. Samedi soir, ils ont confirmé. Arthur, dandy en costume, petite moustache noire, chante en français les naufrages, l'amour, la disparition. C'est un brin surréaliste, intimiste aussi. Depuis leur passage à la Trinquette, ils aiment Rennes.

Il n'aura pas fallu longtemps à la Soviet suprem party pour faire monter la température dans le cabaret botanique. Le quatuor, emmené par les « Moscovites » Sylvester Staline et John Lénine, en uniformes et chaus-

sures, rouge forcément, sont là, plus de vingt ans après la chute du mur, pour un putsch musical. Un concert, sans temps mort, carrément décalé et énergique, truffé d'anachronismes et de clichés qui mêle hip-hop, rap balkanique et folklore slave, sans oublier une mise en scène, avec repas à la vodka au Raspoutine bar, discours de propagande... C'est très entraînant, avec deux chanteurs hyperactifs et pour le public, une obligation de bouger, sinon, c'est le goulag !

À 1 h, Soviet suprem a baissé le rideau de fer avant l'accueil sur scène de Mister Valaire et de Lilly Wood & The Prick, pour terminer la soirée.

Agnès LE MORVAN.

Ce lundi, au cabaret botanique, à 16 h, boum des enfants ; à 19 h, Thomas Dutronc.

Ouest France

Ils auront été les premiers à se fendre la poire

On faisait encore la queue, hier soir, devant la salle haute du prieuré, alors même que plus une chaise n'était disponible, et que Fred Tusch et Laurent Mollat débutaient leur plaidoirie déjantée. C'est pour rire des loufoqueries de Maître Fendard, ha ! ha ! ha !, que plus de 300 personnes bien tassées ont fait le détour par La Charité.

Avec *On a volé le château de sable*, coécrit par François Rolin et Fred Tusch, un habitué du festival, la journée des grandes premières a tenu de belles promesses. Curieux avocat spécialisé dans les affaires maritimes, ainsi qu'en droit animalier contemporain africain, rien que ça, Norbert Fendard résout d'improbables affaires usant d'une langue qui nous ravit.

Son plus beau procès

Sur scène, l'expert en justice fantasmagorique, costume cravate, épaulé par son greffier musicien



CRÉATION. On se laisse facilement embarquer dans cette affaire où tout n'est que surréalisme et bizarrerie. PHOTO CHRISTOPHE MASSON

en robe, lui obéissant au doigt et à l'œil, forme un duo de choc défendant l'in vraisemblable. Pour le plus grand plaisir de l'auditoire captivé. Après « l'affaire de l'antilope à une corne », puis celle du « soleil couchant qui ne

voulait pas se lever, sombre histoire de fuseaux horaires et de méridiens », maître Fendard s'attaque à l'inqualifiable infamie du vol du château de sable. Sans nul doute, **son plus beau procès.**

Tel le drame du siècle,

l'affaire aussi ridicule soit elle, est racontée dans ses moindres détails et détaillée heure par heure. Si tout n'est qu'absurdité et second degré, le public, enjoué, a chaleureusement acclamé un spectacle qui n'a sans doute pas fini d'être joué. ■



BSC NEWS MAGAZINE

1er webmagazine culturel gratuit depuis 2007

Maitre Fendard : le One Man Show d'un avocat improbable



55 5 0 73 1 0 43

Share Tweet Email Share +1 J'aime

Détails Catégorie parente: Culture Catégorie : Paris Show Publié le mardi 29 avril 2014 15:11

Par Laurence Biava - BSCNEWS.FR/ Ce One-Man Show, plus qu'une pièce de théâtre à part entière, raconte l'histoire d'un avocat spécialisé dans les affaires à caractère iconoclaste et surréaliste.

Accompagné de Ménardeau, son greffier musicien, Maître Fendard repense à ses plus fameuses plaidoiries, et en particulier à son plus beau procès : l'affaire du château de sable.

L'affaire : la famille Bellemarre se retrouve au bord de mer pour tenter de resserrer ses liens. Ensemble, sous l'impulsion d'un enfant de 4 ans, ils construisent un magnifique château de sable. Très belle et puissante métaphore : ils s'investissent tellement que petit à petit leurs liens se resserrent et que l'espoir de voir les dissensions familiales disparaître renaît. Hélas, au petit matin, le château de sable a mystérieusement disparu.



C'est alors que Maître Fendard, défenseur de l'inimaginable, orateur surréaliste hors du commun, véritable héros des temps modernes, est appelé à la rescousse pour tenter de comprendre le mystère de la disparition du château de sable, et pour si possible, le faire réapparaître. Il se fend d'un monologue somptueux, bavard, truculent, interceptant, s'exclamant, accusant, analysant aussi ...

Plein de bon sens, et armé - également - d'un humour anglais décapant, ce spectacle , aux accents de farce et de conte mêlés, est totalement à part. Le public/jury est appelé à y participer et à faire jurisprudence pour faire oublier que le tout juridique prend trop souvent le pas sur l'humain. C'est l'appel de la mer, et nous voici, public, mis en face de nos responsabilités individuelles, collectives en mimant des sceaux d'eaux que l'on vide. Hilarant, et distrayant, forcément, jusque dans sa forme participative.

Le texte, expert en fantasmagorie et en incohérence, est très écrit, et rappelle quelques florilèges surréalistes et dadaïstes.

Grands numéros d'acteurs, les deux messieurs sont excellents, et du début à la fin, on ne s'ennuie jamais. On goûte les mots, en fin gourmet. On en redemande.

Coup de foudre pour ce morceau du soir : j'ai quitté le Théâtre du Petit Hébertot à regret.

Maître Fendard

Au Théâtre du Petit Hébertot - Paris.

Du 13 avril 2014 au 23 juin 2014

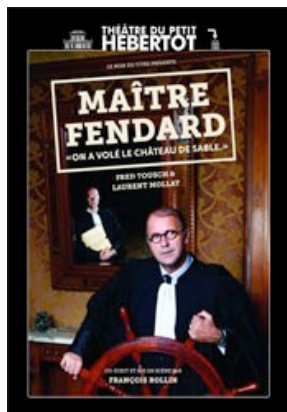
Programmation : Dimanche : 17h. Lundi : 20h.

Relâches : 25 mai 2014 : 17h00 & 26 mai 2014 : 20h00

Tarifs : places 26€, tarif réduit 16€, - 26 ans : 11€

Avec Fred Tousch et Laurent Mollat - Co-écrit et mis en scène par François Rollin

MAÎTRE FENDARD - ON A VOLÉ LE CHÂTEAU DE SABLE
Théâtre du Petit Hébertot (Paris) avril 2014



Comédie de Fred Tusch et François Rollin, mise en scène de François Rollin, avec Fred Tusch et Laurent Mollat.

Le moment est grave : Maître Fendard (le nom pose le personnage) vient à la barre (de bateau) avec son greffier Ménardeau.

Avant de nous parler de cette épineuse affaire, dont tous les détails doivent être relatés par le commencement, il ne pourra s'empêcher de nous parler de "L'affaire de l'antilope à une corne" ou celle du "Soleil couchant au tribunal de Reykjavik qui refusait de se lever pour d'obscures raisons", deux de ses morceaux de bravoure où son talent d'avocat a emporté le morceau. Puis il en vient à ce qui l'amène ce soir.

Avec cet air perpétuellement accablé et sérieux, **Fred Tusch** propose un personnage loufoque et décalé qui nous emporte loin dans la cinquième dimension. Echafaudant les hypothèses les plus invraisemblables, il nous embarque dans une croisière cocasse et absurde célébrant le pouvoir de l'imaginaire.

On pense que **François Rollin** et **Fred Tusch** ont dû bien s'amuser à créer ce spectacle OVNI et totalement déjanté qui reprend les codes des plaidoiries mais s'échappe vite dans la poésie et le burlesque.

Brillamment mis en scène par François Rollin, "**Maître Fendard - On a volé le château de sable**" offre un très bel exercice oratoire et un moment surréaliste à ce conteur hors-pair qu'est Fred Tusch, bien épaulé par **Laurent Mollat**, greffier facétieux et musicien efficace.

Original et réjouissant.

Le Relecq-Kerhuon

Pique-nique. Le vide juridique intersidéral



Un procès haut en couleur, chanté et mis en musique par Fred Tousch alias M^r Fendard et Ménardeau, son greffier.

Très bénéfiques, les vertus du rire ne sont plus à démontrer. Les zygomatiques des quelque 500 personnes venues écouter la plaidoirie de M^r Fendard ont été très sollicités dimanche.

Requis pour représenter la famille Bellemare, l'avocat s'est démené pour échafauder diverses hypothèses aussi poétiques que surréalistes, pouvant expliquer la disparition d'un château de sable. Considérant que les effets de la marée étaient une solution trop

simpliste, le magistrat a imaginé des scénarii aussi alambiqués que ses tournures de phrases. L'énigme était-elle due au mouvement de plaques tectoniques ? À la visite de tortues venues des Galapagos ? Aux méfaits d'un gang au service d'un émir ?

Éliminant ces réponses au fur et à mesure, M^r Fendard a mis le mystère sur le compte de l'attraction de la Lune mais le vide juridique intersidéral a compliqué sa plaidoirie par manque d'un responsable bien pré-

cis. Cette belle tranche de bonne humeur a été savourée dans le parc du Centre international d'étude des langues, grâce à la collaboration de la municipalité et du Centre national des arts de la rue, Le Fourneau.

▼ Pratique

Prochains pique-niques les vendredi 15, à 18 h 18 et samedi 16 août, à 21 h 21, à Pen-An-Toul : Thomas Chaussebourg interprétera « Ma bête noire », duo pour un cheval et un danseur (entrée libre).

Plaidoirie déjantée pour Maître Fendard

Le festival des Larmes du rire n'en finit pas de surprendre. Hier, sa directrice Isabelle Sartori avait donné rendez-vous au public non pas au centre des congrès comme elle en a l'habitude, mais au... tribunal. C'est une première.

Une première pour le tribunal qui ouvrait à ses portes à une pièce de théâtre absurde. Une première aussi pour les deux comédiens qui jouaient, là, leur spectacle dans une institution où est rendue la justice. « On ne pouvait trouver

meilleur endroit pour jouer une plaidoirie d'avocat », confie Isabelle Sartori. Car le spectacle présenté hier matin n'était autre qu'une plaidoirie d'une drôlerie imparable brillamment menée par un clown philosophe en robe, sous les yeux du procureur de la République, le vrai I, Etienne Manteaux, du président du tribunal Jean-Baptiste Haquet, du directeur du greffe Christian Renker et du député-maire Michel Heinrich.

Sur une mise en scène de

François Rollin, Maître Fendard, interprété par Fred Tusch, est un avocat spécialisé dans les affaires à caractère poétique et surréaliste. Après l'affaire de l'antilope à une corne ou l'affaire du soleil couchant, le voici qu'il narre et chante devant le public-jury son plus beau procès : l'affaire du château de sable. C'est l'affaire de la famille Bellemare. Cette famille décomposée, en voie de recomposition, a construit un magnifique et

somptueux château de sable sur une plage de la Manche. Mais le lendemain matin en se rendant sur les lieux, elle découvre avec stupeur et effarement que le château a disparu...

Accompagné de Ménardeau, son fidèle musicien-greffier, interprété par Laurent Mollat, Maître Fendard, cet expert dans le droit à la fantasmagorie et à l'incohérence, défenseur de l'inimaginable, embarque ses « jurés » dans une plaidoirie hallucinante.

Echafaudant les hypothèses les plus invraisemblables, comme un besoin de défendre

l'indéfendable et l'irrationnel, ce Don Quichote en robe a un but ultime, celui de donner une jurisprudence à la poésie.

Excellent, sidérant, original, surréaliste... les qualificatifs ne manquent pas à la sortie de la pièce. Il faut dire que la caricature est fidèle, les intermèdes musicaux ne manquent pas non plus de faire rire. A voir et à revoir.

N.B.

■ Pour ceux qui ont manqué le spectacle hier matin, rendez-vous est donné ce soir au centre des congrès à 20 h 30.



Quel meilleur endroit pour jouer une plaidoirie d'avocat qu'une salle d'audience du tribunal. Le public a répondu en nombre à ce spectacle des Larmes du rire. (Photos Philippe BRIQUELEUR)



Maître Fendard (à gauche), aux côtés de son fidèle greffier Ménardeau, s'apprête à défendre l'indéfendable.

Ramonville- septembre 2014

Fred Tusch, « fendard en robe »

www.lenomdutitre.com

Une affaire hors norme pour un as du barreau. Qui diable a volé le château de sable de la famille Bellemare ? Et à qui profite le crime ? Avocat truculent et « hénarume » au sens flaubertien, maître Fendard assure la défense des victimes. Sous la robe noire : un incontournable des festivals de rue, Fred Tusch, pour une création 2013 découverte au théâtre du Grand Rond l'an dernier. Accompagné de son greffier, le

musicien Laurent Mollat, l'avocat, l'arme à l'œil, n'épargne rien à sa plaidoirie. Séduction de crooner, explosions de vieux rocker, leçon de philosophie comminatoire ou instants suspendus par une poésie inattendue... sans oublier une bonne dose de mauvaise foi, tout est bon pour plaider sa cause. Et nous, eh bien on rit, on est émus, la corde sensible en vibration maximum. Bref, à (re)découvrir.

La Feste-Macé

■ Le plaidoyer fut hilarant

Le triomphe de Maître Fendard

■ A l'invitation de la Ville et de l'Office départemental de la culture, un public fourni a assisté, le 7 octobre, à une pièce de théâtre aux accents juridiques loufoques.

La salle Gérard-Philippe a servi de cadre à ce spectacle hilarant où Fred Tousch, dans la peau de Maître Fendard, un avocat improbable, et Laurent Molla, dans celle de Ménardeau, son greffier ahuri, ont passé plus d'une heure à défendre la famille Bellemare, spoliée de la construction de leur château de... sable !

Avec une grandiloquence surréaliste, l'avocat a analysé les tenants et aboutissants de cette mystérieuse affaire, en détaillant les hypothèses et en traquant le coupable, puisque forcément, il en fallait un. Son talent oratoire et



Le public a offert une standing ovation bien méritée.

ses mimiques ont fait merveille dès l'évocation du procès, antérieur, de l'antilope à une corne, avant que l'auditoire ne rit aux éclats du développement de sa plaidoirie dans l'affaire du fameux château disparu.

Jeu de scène

Parmi les thèses farfelues évoquées, celle d'un vol ou d'un mouvement tellurique. « Or qui

dit mouvement tellurique dit plissement, explique l'avocat déjanté. Si plissement il y a, s'en suit une altitude. Qui dit altitude dit montagne, donc neige, donc sports d'hiver, or, il n'y a pas de magasin de ski en bord de mer ». Nul doute qu'avec de tels arguments le public a ri plus qu'à son compte.

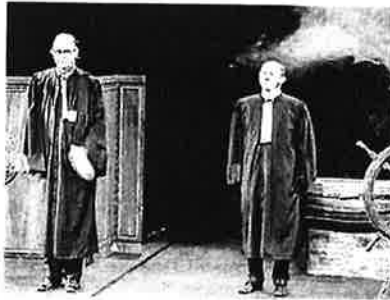
Avec ses gestes amples, ses yeux parfois hagards, ses mimiques et autres numéros, parfois musicaux, le délirant ténor du barreau a maintenu une ambiance hilare, en singeant à merveille les termes et emphases coutumiers des vrais magistrats, roulant de l'œil et donnant de la voix, secondé par un greffier DJ à ses heures. Un talent scénique indiscutable auquel le public a répondu par trois rappels et une longue standing ovation.

Le Publicateur Lillois
Jeudi 16 oct. 2014

Maître Fendard a bien porté son nom

La ville, en partenariat avec l'office départemental de la culture, a présenté la pièce de théâtre *Maître Fendard : on a volé le château de sable*. Jouant avec le surréalisme et l'absurde les deux comédiens, Fred Tousch et Laurent Mollat, ont très bien porté le texte coécrit et mis en scène par François Rollin. L'avocat et le greffier d'un soir ont fait participer le public fertois qui a beaucoup aimé la pièce en offrant à la fin une standing ovation.

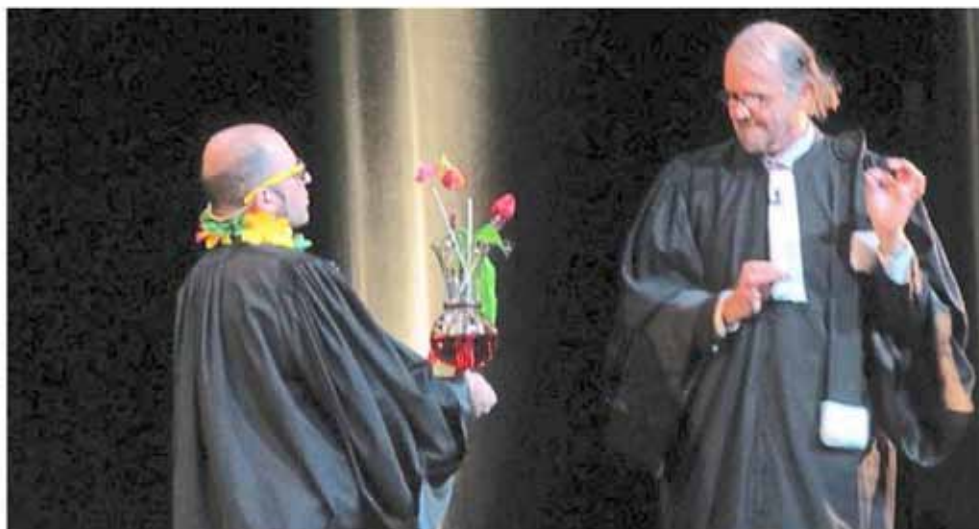
« Cela fait tellement de bien de rire, en plus le texte est très bien écrit et les comédiens incroya-



Fred Tousch (à gauche) et Laurent Mollat ont ravi le public fertois.

bles », raconte tout sourire une spectatrice à la fin de pièce.

Maître Fendard gagne son audience à l'Arthémuse



Laurent Mollat offrant un jus de tulipes à l'avocat Fred Tousch.

La prestation de Fred Tousch, avocat et de son greffier Laurent Mollat dans l'affaire du *Château de sable* a mis en joie les 130 spectateurs à l'Arthémuse samedi soir. « **On a ri du début à la fin !** » Les deux comédiens sont d'une drôlerie naturelle dans une histoire abracadabrante et Fred Tousch sait jongler avec les mots, jouer au rocker, passer d'une situation à l'autre dans une plaidoirie pleine d'images

et de symboles qui provoque certes l'hilarité et taquine aussi le regard critique.

■ Coupure d'eau

Mardi 27 janvier. En raison de travaux sur le réseau d'eau potable au lieu-dit : cité de l'Odet. Une coupure aura lieu de Moncouar à Gougastel de 13 h 30 à 18 h. Contact : 06 16 46 41 91, 02 29 40 15 59.